



Parliamentarians for Global Action
Acción Mundial de Parlamentarios
Action Mondiale des Parlementaires



GLOBAL INSTITUTE FOR THE
PREVENTION OF AGGRESSION

PERMANENT MISSION
OF THE PRINCIPALITY OF LIECHTENSTEIN
TO THE UNITED NATIONS
NEW YORK

Événement en marge de la
4ème Conférence Mondiale des Présidents de Parlement sur:

**« Le Rôle des Parlements dans la Criminalisation des Actes
Illégaux et Agressifs de Guerre »**

Co-organisé par: Mission Permanente du Liechtenstein, Institut Mondial pour la Prévention de
l'Aggression et Action Mondiale des Parlementaires (PGA)

Lieu: Siège des Nations Unies, Salle de Conférence 7

Date: 1 septembre 2015

Heure: 1:15 to 2:30 pm

(Un déjeuner léger sera servi à 12:45 pm)

I. Programme

1:15pm

Introduction

Allocution de Bienvenue, **Son Excellence M. Albert Frick**, Président du Parlement du Liechtenstein

1:20pm

Panel d'Experts

M. Benjamin Ferencz, Procureur dans les Procès de Nuremberg (message vidéo)

Dr. Felipe Micheline, Membre de la Commission pour la Vérité et la Justice, Uruguay; Ancien Membre de la Chambre des Députés, Uruguay; Ancien Membre du Comité de Direction, Action Mondiale des Parlementaires (PGA)

M. Stefan Barriga, Représentant permanent adjoint du Liechtenstein auprès de l'Organisation des Nations Unies

1:45pm

Commentaires des Présidents de Parlement:

Hon. Moustapha Niassé, Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal

Hon. Jean Max Rakotomamonjy, Président de l'Assemblée Nationale de Madagascar

2:15pm

Session de Questions et Réponses

2:40pm

Conclusions

Remarques du Rapporteur **M. Mark Pritchard** (Membre de la Chambre des Communes), Président du Groupe National PGA Royaume-Uni

Remarques finales de la **Député Minou Tavarez Mirabal**, République Dominicaine, Présidente d'Action Mondiale des Parlementaires

2:45pm

Fin de la réunion

II. Contexte & Objectifs

Contexte:

Lors de la Conférence de révision de la Cour Pénale Internationale (CPI) de 2010, les Etats Parties, par consensus, ont adopté des Amendements au Statut de Rome qui définissent le crime d'agression et qui exposent le régime de compétence juridictionnelle de la Cour pour ce crime. A nos jours, 23 Etats Parties au Statut de Rome ont ratifié les Amendements – 30 ratifications sont nécessaires à l'activation de la compétence de la Cour à l'égard de ce crime.

Dans ce contexte, la Mission Permanente du Liechtenstein auprès des Nations Unies, en partenariat avec Action Mondiale des Parlementaires (PGA), et l'Institut Mondial pour la Prévention de l'Aggression, organisera un événement en marge de la Quatrième Conférence Mondiale des Présidents de Parlement qui s'intitule: *Le Rôle des Parlements dans la Criminalisation des actes Illégaux et Agressifs de Guerre*, qui se tiendra au Siège des Nations Unies, à la Salle de Conférence 7, le 1^{er} Septembre 2015 à 13:15.

Objectifs:

- Renforcer l'Etat de Droit ainsi que la prohibition et la criminalisation de l'usage illégal de la force, par la promotion d'une participation universelle au système de la Cour Pénale Internationale, basé sur le Statut de Rome amendé et sur son implémentation effective au niveau national.
- Sensibiliser pour une meilleure compréhension des Amendements de Kampala sur le crime d'agression, en mettant l'emphase sur leur rôle de soutien à la prohibition de l'usage de la force, un principe qui sous-tend la Charte des Nations Unies.
- Renforcer la volonté politique en vue de nouvelles ratifications des Amendements de Kampala sur le crime d'agression, soulignant les avantages en particulier pour les petits et moyens Etats.
- Générer un soutien politique au profit d'une décision ponctuelle de l'Assemblée des Etats Parties, qui permettrait l'activation de la compétence juridictionnelle de la Cour sur le crime d'agression.

III. Méthodologie

Les participants, incluant les Présidents, Membres de Parlement et autres parlementaires, auront l'opportunité d'écouter des experts sur les aspects politiques, légaux, et stratégiques des Amendements sur le crime d'agression. Après avoir écoutés les commentaires des différents Intervenants et Parlementaires de régions différentes, les participants auront la possibilité de parler du statut de ratification des Amendements de Kampala dans leur propre pays ainsi que de poser des questions.

Pour plus d'informations concernant le programme, le format et les objectifs de la réunion stratégique, prière de contacter Mlle Romina Morello, Chargée de Programme, Droit international & Droits de l'Homme, PGA: romina.morello@pgaction.org